LA PAILLE HUMIDE DES CACHOTS

Il passa ses dix premières années de prison sans rien faire, le temps de se retourner, de s'installer, de prendre les habitudes de la maison.

Cependant, comme il lui restait encore vingt ans sur la planche, il se dit au bout de ce temps qu'il était honteux de mener une vie de fainéant, et qu'il fallait se créer une occupation digne (non pas d'un homme libre, puisqu'il était prisonnier), mais simplement d'un homme.

Il commença alors à réfléchir, à peser les différentes idées qui lui passaient par la tête, à chercher quel serait le but définitif de son existence.

Élever une araignée? C'était bien vieux, bien connu. Copier Pellisson, peuh! on pur plagiat!

Compter sur ses doigts les ragosités du mur? amusement ridicule, inutile, sans résultat appréciable!

— Il faudrait, se dit-il, trouver quelque chose qui fût à la fois sérieux, profitable et vengeur. Il faudrait inventer une besogne qui fît passer le temps, qui produisît quelque bien-être et qui eût la valeur d'une protestation.

Une nouvelle année fut employée à cette trouvaille, et le succès récompensa enfin tant de persévérance.

⁂

Le prisonnier habitait un véritable cachot, où le soleil n'entrait guère qu'une demi-heure par jour, et encore par un mince filet comparable à un cheveu de lumière.

La couche où le malheureux reposait ses membres endoloris était bien réellement de la paille humide.

— Eh bien! s'écria-t-il avec énergie, je vais ennuyer mes geôliers et blaguer la justice; je ferai sécher ma paille!

Il compta d'abord les brins qui composaient sa botte. Il y en avait mille trois cent sept. Une pauvre botte!

Il fit ensuite une expérience pour savoir combien il fallait de temps pour sécher un brin. Il fallait trois quarts d'heure.

Cela faisait donc en tout, pour les mille trois cent sept brins, une somme de neuf cent quatre-vingt heures et quinze minutes, soit à une demi-heure de soleil par jour, dix-neuf cent soixante et un jours.

En mettant que le soleil ne brille, en moyenne, qu'un jour sur trois, on arriverait à un total de seize ans, un mois, une semaine et six jours.

C'était, à six mois près, ce qui lui restait à faire.

Il se mit donc à l'œuvre.

Chaque fois que le soleil brillait, le prisonnier portait un brin de paille dans le rayon, et avait ainsi tant son soleil. Le reste du temps, il gardait au chaud sous ses vêtements ce qu'il avait pu sécher.

⁂

Dix ans se passèrent. Le prisonnier ne couchait plus que sur un tiers de botte humide, et il avait la poitrine bourrée des deux autres tiers, qui avaient séché peu à peu.

Quinze ans se passèrent. O joie! il ne restait plus que cent trente-six brins de paille humide. Encore quatre cent huit jours, et le prisonnier pourrait enfin se dresser, fier de son œuvre, vainqueur de la société, et crier d'une voix vengeresse avec le rire satanique des révoltés:

— Ah! ah! vous m'aviez condamné à la paille humide des cachots. Eh bien! pleurez de rage! je couche sur de la paille sèche.

Hélas! le sort cruel guettait sa proie.

Une nuit que le prisonnier rêvait à son bonheur futur, dans son ivresse il fit des gestes fous, renversa sa cruche, et l'eau tomba ruisselante sur sa poitrine.

Toute la paille était mouillée.

Que faire maintenant? Recommencer le travail de Sisyphe? Passer encore quinze ans à faire entrer des brins de soleil dans des brins de paille?

Et le découragement! Vous, les heureux du monde, qui renoncez à un plaisir quand il faut faire vingt-cinq pas pour l'avoir, oserez-vous lui jeter la première pierre?

Mais, direz-vous, il n'avait plus qu'un an et demi à attendre!

Et comptez-vous pour rien l'orgueil blessé, l'espoir avorté! Quoi! cet homme aurait travaillé quinze ans pour dormir sur une botte de paille sèche, et il consentirait à quitter sa prison en portant dans ses cheveux des brins de paille humide! Jamais! On est digne ou on ne l'est pas.

Huit jours et huit nuits il se débattit dans les angoisses, luttant avec le désespoir, essayant de reprendre pied dans l'anéantissement qui l'envahissait.

Il finit par lâcher prise et par s'avouer vaincu. Il avait perdu la bataille.

Un soir, il tomba sur les genoux, brisé, désespéré.

— Mon Dieu! dit-il en pleurant, je vous demande pardon d'être sans courage aujourd'hui. J'ai souffert pendant trente ans, j'ai senti mes membres maigrir, ma peau se mortifier, mes yeux s'user, mon sang pâlir, mes cheveux et mes dents tomber. J'ai résisté à la faim, au froid, à la solitude. J'avais un désir qui soutenait mes efforts, j'avais un but à ma vie. Maintenant mon désir est impossible à satisfaire. Maintenant le but a fui pour toujours. Maintenant je suis déshonoré. Pardonnez-moi de déserter mon poste, d'abandonner la bataille, de me sauver comme un lâche. Je n'en puis plus.

Puis un accès d'indignation le reprit.

— Non, cria-t-il, non, mille fois non! Il ne sera pas dit que j'aurai perdu ma vie pour rien. Non! je ne suis pas vaincu! non, je ne déserterai pas! Non, je ne suis pas un lâche! Non, je ne coucherai pas une minute de plus sur la paille humide des cachots! Non, la société n'aura pas raison de moi!

Et le prisonnier mourut dans la nuit, vaincu comme Brutus, grand comme Caton.

Il mourut d'une indigestion héroïque. Il avait mangé toute sa paille.

JEAN RICHEPIN.

---

chez M. Peirrier, cultivateur: S'étant trouvé nez à nez avec les habitants de la maison, qui, au cours de la nuit avaient attribué à un mauvais rêve des bruits de pas entendus sur le toit, l'inconnu tourna les talons et disparut. La gendarmerie est parvenue à l'arrêter; c'est un mineur, Paul Devaux, 24 ans, ancien domestique de la ferme.

AIX-NOULETTE. — Les dévaliseurs de basses cours ont opéré à Aix-Noulette dans la nuit de lundi à mardi. Mardi matin, Mme Caullet, qui demeure au centre de la commune, a trouvé les portes de son poulailler et de son clapier grandes ouvertes. On lui avait pris une douzaine de poules et huit lapins. Chez M. Eugène Wavelet, on a enlevé 7 lapins et 1 cochon d'Inde. Enfin chez M. Guillemant, cabaretier sur la route d'Aix à Bully, on a dérobé huit lapins.

CARVIN. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, M. Dambresse, assisté de MM. Dauhresse et Duponchelle, adjoints. 12 conseillers étaient présents sur 21 en exercice. Ce sont MM. Cavelier, Crépin, Depret, Doquenne, Derock, Sougey, Masson, Cochez, Jubert.

Le Conseil, appelé à donner son avis sur le tarif à mettre en vigueur concernant l'assistance aux vieillards, fixe le chiffre maximum de l'indemnité mensuelle à 20 francs dont 13 fr. pour la nourriture, 3 fr. pour le loyer, 2 fr. pour le vêtement, 2 fr. pour le chauffage.

Le Conseil revient sur le refus qu'il avait opposé à une demande d'autorisation de pose de poteaux électriques par une société en formation, le long du chemin dit des Préaux. Cette Compagnie pourrait peut-être par la suite fournir, si besoin, de l'électricité à la ville.

Une indemnité de 20 fr. par an est accordée à Emile Gabes pour contamination de l'eau de sa pompe par une perte d'eau de la ville.

Une demande d'éclairage de la route de Libercourt est renvoyée au mois de février.

Avis favorable est donné à un crédit spécial voté par la commission du Bureau de bienfaisance pour les frais de funérailles d'une sœur hospitalière.

Le Conseil supprime l'allocation communale des adjoint et adjointe chargés du cours complémentaire, sous prétexte que leur traitement est augmenté.

Il prend en considération une demande d'échat d'une parcelle de terre appartenant au Bureau de bienfaisance, pour la construction de la fosse n° 5 d'Ostricourt.

M. Sougey demande que M. le Maire prenne des mesures pour empêcher les automobiles qui traversent la ville à une allure aussi vive, ne risque d'écraser les passants; il demande que des placards indicateurs soient posés à chaque extrémité de la ville.

M. le Maire verra à prendre des mesures.

SAINT-OMER

M. Lefebvre est nommé notaire à Saint-Omer en remplacement de M. Cossart.

BOULOGNE-SUR-MER

Serré entre deux tampons. — Un contremaître de la maison Frédéric Hectin, M. Mile Jules, 46 ans, essayait d'accrocher des wagons sur le quai Chanzy quand il fut serré entre deux tampons.

Les ouvriers déchargeurs qui manœuvraient les wagons se précipitèrent à son secours et le transportèrent à l'hôpital, où on constata que le malheureux avait quatre côtes fracturées et souffrait de sérieuses lésions internes.

FINANCES

Paris, 29 décembre.

Aujourd'hui le marché est hésitant et sans animation et les cours se tiennent [illegible]. Tous les Fonds d'États s'alourdissent. Notre 3 0/0 clôture à 99,76 en perte de 2,50 sur hier. Nos Sociétés de Crédit restent calmes et soutenues.

Dans le compartiment industriel, les mouvements sont divers. Le Rio revient de 1.663 à 1.669.

En Banque, au comptant, le New Kelfers cote 1re coupures 35, 1re unités 40. Capitiltes est ferme à 66. On demande les Plombs et Zincs de Biscaye à 41.

Le Bec Auer progresse encore à 815. Saint-Raphaël-Quinquina se négocie à 124 et 125. Le North Egypt Land est soutenu, les coupures à 40 50, les unités à 45.

L'action Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing est recherchée à 319, comme ce titre appelé à une importante plus-value. Les obligations à 0/0 des Messageries Fluviales de France, qui sont à 95, dépasseront le pair de 100 francs, car elles seront, à partir de 1906, appelées au partage des bénéfices.

Nos Chemins de Fer, dont les recettes continuent de s'élever, consolident leur reprise. Obligations 3 1/2 P.-L.-M. 419, Ouest 415.

Mardi 2 et Mercredi 3 Janvier, VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises : SAVONS aux Amandes amères, 1 fr. la boîte de 6 pains. 32067

PAR LES TEMPS FROIDS ET HUMIDES

Ne consommez d'autre apéritif que l'excellent VIN de

BANYULS — TRILLES

soigneusement préparé avec le **MEILLEUR QUINQUINA**, et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants.

C'est, d'ailleurs, le **SEUL APÉRITIF** qui soit généralement recommandé par **MM. les MÉDECINS** aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, les principales Épiceries et chez les Entrepositaires

— *Exiger l'étiquette sur la bouteille* — 27921

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Fraude en tramway

Fraudeurs qui portez vos marchandises de contrebande en brouette, en baladeuse, en bicyclette, tramway ou chemin de fer, attention!

Vous êtes passibles des peines édictées contre la fraude par voiture suivant la nouvelle jurisprudence, et la peine minimum est de 6 mois de prison. Allez donc à pied. Si vous avez vos jambes et vos bottines, vous le regretterez si vous êtes pincé.

A Lille, place de Tourcoing, Louis Michaux et Dames Degho, l'un maçon, l'autre charretier à Néchin, ont été arrêtés par des douaniers qui les pistaient et qui les fouillèrent, trouvant sur eux 25 kil. de tabac belge, valeur environ 250 francs. Ce sont d'ailleurs deux expulsés de France.

A chacun 6 mois, plus solidairement 1000 fr. d'amende. En plus, pour infraction aux arrêtés d'expulsion pris contre eux, 3 mois à Michaux, 40 jours à Degho.

Les voilà bien servis.

Comment Emile Montagné, voyageur de commerce à Roubaix, profession évoquée, maître fraudeur, en réalité, le sera-t-il quand, à but[illegible], reviendra son affaire?

Nous le dirons.

En tous cas il était poursuivi pour fraude par voiture, ayant été trouvé sur les quais de la gare de Lille, attendant pour monter en wagon, porteur d'une valise contenant 92 paquets de tabac d'une valeur de 276 francs environ.

Montagné a prétendu que l'on ne pouvait le condamner pour fraude par voiture, le fait de se trouver dans le hall de la gare muni de marchandises de fraude et sans s'être embarqué et avoir embarqué en wagon ses marchandises, ne pouvant constituer la fraude par voiture. Montagné pourrait bien, ma foi, avoir raison.

L'affaire a été remise pour lui permettre de constituer un défenseur.

Affaires diverses

Emile Duchâtel a frappé M. Wa[illegible] de Tourcoing, avec les débris d'une chope. Un mois par défaut.

[illegible] Vanhelemmaere, Joseph Eeckout et François Marque, d'Halluin, ont volé du charbon dans la gare de cette commune.

[illegible] deux derniers: 15 jours, sursis, au premier.

Victor Vanhée et Louis Maréchal, de Pérenchies, deux vandales, qui ont brisé les becs de gaz, ont récolté chacun, par défaut, 16 francs d'amende.

Tribunal correctionnel de Douai

Audience du 28 décembre

Vot. — Philippe Lelièvre, briquetier à Pecquencourt, et Adélaïde Plantin, sa femme, sont prévenus de complicité, par recel, d'un vol de 1.000 bouteilles de vin vieux et de numéraire commis autrefois au préjudice de M. Dupas, propriétaire, mort depuis.

C'est M. Eugène Dupas, instituteur à Moncheaux, qui a découvert les indices qui ont permis d'atteindre, deux ans après, les prévenus d'aujourd'hui.

Ceux-ci nient énergiquement être les auteurs du vol, bien qu'on témoin les ait vus creuser un trou dans lequel ont été enfouies des bouteilles de vin volées.

L'affaire est remise à quinzaine pour supplément d'enquête.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Audience du 26 décembre 1905

Maubeuge. — *Les voleurs.* — Chemy Albert, 19 ans, journalier à Maubeuge, un mois de prison pour vol de carabine à Mme D.

— Motte René, 20 ans, journalier, par défaut, six mois, pour vols à divers.

Hautmont. — Le même Motté René, huit mois pour vols divers à Hautmont.

— Tameseur Arthur, 24 ans, garçon boucher, par défaut, 4 mois pour abus de confiance envers M. Sauvage, son patron.

— Ducmer Edmond, 25 ans, 15 jours pour vol de lapins.

Marpent. — Lebrun Léon, 24 ans, chauffeur, sa femme, née Debail Louise, 24 ans, et Marie de Flament, chacun 8 jours avec sursis pour vols de récoltes.

Maubeuge. — *Les violents.* — François Ocosa, 38 ans, chauffeur, pour coups sans motif à M. Collet, ingénieur, usine Semelle, un mois et 3 fr. pour ivresse.

— Thiellet Azarie, 18 ans, et Dohet Désiré, 16 ans, ouvriers d'usine, le 1re 20 jours; le 2e 15 jours.

— Carion Victor, 33 ans, ajusteur, avait porté plainte contre sa femme née Prévost Jeanne, 33 ans, qu'il a abandonnée avec ses trois jeunes enfants parce qu'elle lui avait lancé un peu d'eau chaude à la figure un jour où il était venu chercher ses vêtements et refusait de lui donner de l'argent pour nourrir ses enfants; à son tour elle porte plainte pour coups. Chacune 16 francs d'amende avec sursis.

Loval. — Dejardin Diris, 23 ans, forgeron, 4 mois avec sursis pour coups à son patron, M. Leprohon.

Toujours Roubaix

La plus fort de la chose, — la preuve donnée régulièrement chaque semaine dans ces colonnes est une preuve sur place, toujours une preuve locale. Nous avons foi dans la parole d'un voisin et l'exactitude avec laquelle ces faits locaux sont portés à notre connaissance attire l'attention des personnes raisonnables de notre ville, hommes et femmes. Il n'est pas permis d'en douter.

Mme Pattié qui demeure rue Nabuchodonosor, 67, à Roubaix, nous dit: « Il y a dix ans que je ressentis pour la première fois des douleurs dans le bas du dos, mais je n'y fis aucune attention. Cependant l'année dernière le mal qui avait empiré sans cesse était tel que je ne pouvais même plus marcher. Je crus alors prudent de consulter le docteur, mais malgré ses bons soins, les divers remèdes qu'il m'ordonna restèrent sans succès. Je souffrais le martyre nuit et jour, et à tel point que je marchais toute courbée. Jamais je n'avais de répit; assise, couchée ou debout, je souffrais toujours et je croyais sûrement avoir besoin de béquilles pour le restant de mes jours. Il me semblait que j'avais une ceinture qui me serrait les reins et me faisait horriblement mal, et le docteur disait que c'était une faiblesse dans les reins. Mes urines étaient difficiles et irrégulières, je ne mangeais plus rien et je devenais bien entendu de plus en plus faible. Mon état me désespérait et je me demandais ce que j'allais devenir quand mes parents me conseillèrent de faire usage des Pilules Foster pour les Reins que l'on vend chez M. Loriny, 100, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, et chez M. Verriest, place des Phalempins, à Tourcoing.

« Dès la première boîte, je me sentis déjà beaucoup mieux à l'aise; et ayant continué le traitement, peu à peu je pus marcher, je repris appétit, mes urines redevinrent normales, et maintenant je puis faire mon travail sans ressentir la moindre douleur. Ma guérison prouve l'excellence des Pilules Foster pour les Reins qui ont pu avoir raison d'un mal qui durait depuis dix ans, et cela en un temps relativement court. Je serai toujours heureuse de recommander ce bienfaisant remède qui m'a rendu la santé toutes les fois que j'en aurai l'occasion, et c'est avec plaisir que je vous remets cette attestation que je certifie exacte, et que je vous autorise à publier. »

Le témoignage ci-dessus si simple et si sincère prouve l'efficacité des Pilules Foster pour les Reins. Elles sont un remède infaillible pour toutes les maladies des reins et de la vessie ainsi que pour leurs premiers symptômes tels que les douleurs, la raideur et la faiblesse du dos, la rétention, l'incontinence d'urine, les graviers urinaires, le mal de dos causé par un refroidissement, la congestion des reins et de la vessie, l'inflammation, etc., et toutes les maladies résultantes telles que le diabète, l'hydropisie, l'albuminurie, les impuretés du sang, etc. Donc, évitez la maladie en traitant les symptômes dès qu'ils se manifestent.

Si vous ne voulez pas être désappointé, assurez-vous que ce sont bien les véritables Pilules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées; surtout méfiez-vous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins approchant, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. A. R. 24. 1428

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

1370

PETITE CORRESPONDANCE

Armée et Marine

Un lecteur. — La loi du 21 mars 1905 supprime toutes les dispenses. Les dispensés ouvriers d'art n'ont pas été admis à s'engager en 1905; ils devront donc faire deux ans à moins qu'une mesure spéciale ne soit prise en leur faveur d'ici octobre 1906.

Un futur marin. — Vous pouvez contracter un engagement de trois ans pour un régiment de zouaves, avec le consentement du chef de corps. Vous pourrez aussi, lors de votre comparution devant le conseil de révision, demander au commandant de recrutement à être incorporé dans les zouaves.

Un futur français. — Déposez à la Mairie la demande écrite d'une inscription et un relevé sur un document. Remettez devant le juge de paix avant le conseil de révision une déclaration portant renonciation à la faculté de répudiation prévue par l'article 8 du Code civil. Non, on ne peut pas choisir son corps; 3° Oui, il faut faire trois ans.

Colonel D.

CALENDRIER

Samedi 30 Décembre 1905. — 364e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 7 h. 56; coucher à 4 h. 8.

Lune. — Lever 9 h. 11 h. 10 matin; coucher à 8 h. 17 soir.

3e jour de la lune.

La durée du jour est en croissance de 1 minute sur la veille.

Temps probable. — Des averses restent probables avec temps doux.

⁂

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU 29 DÉCEMBRE

Baromètre à 8 h. du matin: 739 m/m 3.

Baisse depuis la veille: 11 m/m 4.

Température de l'air: + 8°.

Baromètre à minuit: 750.

Températures extrêmes depuis 24 heures: Maxime + 8° atteint ce matin à 9 heures. Minima + 6°, atteint hier soir à 11 heures.

Direction du vent: Sud-Ouest.

État du ciel: couvert.

État hygrométrique: 97.

Hauteur d'eau tombée depuis la veille: 1 m/m 7.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 28 décembre

Brest, vap. fr. Jeanne-d'Arc, 341 tx, cap. Le Derff, d.-m. Cie Brestoise.

Bristol, st. Exportation, 82 tx, cap. Nicol, tx. Leroy.

Cherbourg, st. Plubien, 41 tx, cap. Leclair, paves, Leroy.

Riga, vap. dan. Garonne, 899 tx, cap. Kromann, d.-m. Decheteau.

Libau, vap. suéd. Irène, 1071 tx, cap. Manderson, d.-m. Parisis.

Du 29

Rye, st. ang. Evelyn, 65 tx, cap. Carter, brai, Debaecker.

Sorties du 28 décembre

Havre, vap. Jean-Bart, 364 tx, cap. Beurgo, d.-m. Debaecker, c.

Du 29

Cherbourg, goél. fr. Etincelle, 80 tx, cap. Veu, charbon, Fayol.

Fécamp, vap. Pervenche, 1992 tx, cap. Pouvrel, d.-m. Leroy.

Boulogne, cap. Léon, 361 tx, cap. Fouin, d.-m. Leroy.

Benodet, st. Saisine, 85 tx, cap. Gefford, scories.

Cardiff, vap. ang. Caffegarth, 6073 tx, cap. Dorp, d.-m. Durieu.

Havre, vap. Amiral-Nielly, 3586 tx, cap. Toulouse, Ch.-Réunis.

Cardiff, vap. suéd. Oscar II, 3709 tx, lége, Leroy.

BATELLERIE

Ascenseur et écluses des Fontinettes

Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Bel. Bon Cœur, pat. veuve Pruliere — Jeune François, Verbragghe — Nautilus, Hermes — Jeune Emile, Pouira, charbon — Volonté de Dieu, Dauphin — Sidra, Wallien — Bey, Watlieu — Diament, Noser — La Deûle, Merceaux, sucre — Kenis, Lescaut, briques — Voltaire, Bonhale, briques — Emile, Speile — Espérance, Hyart — Horax, Rune — Grâce de Dieu, Carré, briquettes — Rot-d'Eau, Letoûrre — François, Buye — Marche ou Crève, Caillies, charbon — Bara, Leclercq, tar.

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHÉ AUX GRAINS

Lille, 27 décembre.

Blé blanc 18 25; blé roux 17 75.

Fleur 1re qualité 31 50 les 100 kilos.

Les huit marchés réunis: Lille, Douai, Armentières, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies et Arras (Moyenne du jour): Blé blanc 16.90; blé roux 14.96.

VIANDE A LA CHEVILLE

(Halles Centrales)

Lille, 27 décembre.

Prix au kilo (octroi compris)

	1re qualité	2e qualité
Bœuf	1.65	1.45
Veau	1.35	1.25
Taureau	1.30	1.20
Veau	2.10	2.00
Mouton	2.10	2.00
Porc	1.60	1.50

FOURRAGES

(Prix par 1000 kilos octroi compris)

Lille, 27 décembre.

Paille 1re qualité 70.00, 2e qualité 65.00 — Foin 1re qualité [illegible], 2e qualité 80.00 — Luzerne 1re qualité 105.00, 2e qualité 100.00 — Sainfoin 1re qualité 95.00, 2e qualité 90.00 — Luzerne 1re qualité 95.00, 2e qualité 90.00 — Trèfle 1re qualité 110.00, 2e qualité 100.00 — Hivernage 1re qualité 80.00, 2e qualité 75.00.

Marché de Cassel du 28 décembre

180 kilos de beurre vendus 7.00 à 7 80 les deux kilos — 250 kilos de beurre en pièces, le demi-kilo 1.55 à 1.75 — Œufs, les 26, 3.10 à 4.00.

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 29 déc.

Dépêche de 1 heure 15

[illegible]

Cours de clôture de 29 décembre

[illegible]

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 29 décembre.

Le Havre, 1d h. — Laine à terme — Marché calme — Ventes 400 balles.

Courant [illegible], février [illegible], avril 175.50.

Le Havre, 10 heures — Cotons à terme — Calmes — Ventes 3.500 balles.

Courant 7[illegible], janvier 74 3/4, février 74 5/8, mars 74 3/4, avril 74 3/4, mai 74 3/4, juin 74 7/8, juillet 74 3/4, août 74 3/4, septembre 73 3/4, octobre 73 1/4, novembre 65 3/4, décembre [illegible].

Le Havre, 10 heures — Cafés à terme — Ventes 3.000 sacs.

Courant 45 75, janvier 45 75, février 45 75, mars 45.75, avril 45 75, mai 46 00, juin 46.25, juillet 46 50, août 46.50, septembre 46 75, octobre 47 00, novembre 47.00, décembre 00 00.

Le Havre, midi — Cotons disponibles — Calmes — Ventes 300 balles.

Cafés disponibles — Calmes — Sans affaires cotées.

Terme — inchangé sur la cote de ce matin.

On a vendu 2.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Le Havre, 3 heures — Café à terme — Ventes 4.000 sacs.

Courant 45 50, janvier 45 50, février 45 50, mars 45 50, avril 45 75, mai 46 00, juin 46 25, juillet 46 50, août 46.50, septembre 46 75, octobre 47 00, novembre 47.00, décembre 00 00.

Liverpool, 1d heures 45 — Cotons disponibles — Calmes — Ventes prob. 8.000 b.

Importations: 17.793 balles.

Liverpool, 1 heure 30 — Cotons disponibles — Demandes modérées. Ventes 8.000 b. Amérique.

Futurs — Hausse à 0 7/100.

Anvers — Pétrole — Ferme — Disponible 19 1/2, 3 premiers mois 20 a/b.

LAINES

Roubaix, 29 décembre, à midi. — Cote officielle du peigné « Type unique ».

1905: décembre, ...

Janvier 1906: d.60; février, d.45; mars, d.40; avril, d.35; mai, d.35; juin, d.35; juillet, d.35; août, d.325; septembre, 5,325; octobre, 5.30; novembre, 5.30.

Tourcoing, 29 décembre, à 4 h. 1/2. — 1905: décembre, ...

Janvier 1906: 5.40; février, 5.35; mars, 5.30; avril, 5.375; mai, 5.35; juin, 5.35; juillet, 5.35; août, d.325; septembre, 5.325; octobre, 5.30; novembre, 5.30.

Roubaix-Tourcoing, 29 décembre. — Affaires traitées à la Corbeille. — On a traité 30.000 kilos dont détail suit:

Le matin: sur février, 5.000 b. à 5 35; sur mars, 10.000 k. à 5.40. — Total: 15.000 kilos.

Le soir: sur janvier, 5.000 k. à 5.35. — Ensemble: 20.000 kilos.

Anvers. — Affaires 10.000 kilos. — Tendance: Calme.

MÉTAUX

Cuivre — Étain — Zinc — Plomb

Londres, 28 décembre.

Cuivre: Comptant liv. 79 5/, la tonne, 199 25 les 100 kilos, trois mois liv. 78 17/6, la tonne, 197 18 les 100 kilos.

Étain (Détroits): Comptant liv. 161 10/, la tonne, 405 75 les 100 kilos; trois mois liv. 160 15/, la tonne, 401 87 les 100 kilos.

Plomb espagnol: Comptant liv. 17 15/6 la tonne, 41.58 les 100 kilos.

Zinc: Comptant liv. 28 17/6 la tonne, 72 18 les 100 kilos.

BOURSE DE LILLE

Du 29 Décembre

Actions minières

MINES	Cre préc.	Cre jour	Dfres	Dem.
Albi	1230	....	1225	1225
Aniche	1811	1686	1685	1685
Anzin	6350	6350	6325	6325
Azincourt 1re	720	720	725	718
Bully-Grenay	1600	1585	1580	1580
— 10e	114 50	113	114	110
Blanzy	1545	....	1557	1540
Bruay	860	864	870	860
Campagnac	300	300	305	295
Carvin (5e)	368	365	370	360
Carvin	1840	....	1845	1835
Carmaux	335	334	340	330
Courrières	3500	3500	3445	3445
Crespin	99	99	100	95
Douchy	1150	1150	1155	1145
Dourges	35850	....	....	....
— (10e)	340	340	350	340
Drocourt 1800	5575	5501	5510	5497
— 3500	5575	5500	5540	5400
Escarpelle	1309	1320	1316	1316
Ferfay	1435	1430	1436	1426
Fiquenq	210	....	215	205
Flines-Raches	100 50	101	103	100
Lens	871	865	890	860
— (10e)	98 75	88 50	90	85
Liévin	4998	4996	5000	4995
— (3/100e)	165	166	170	160
Ligny-lès-Aire	630	630	635	624
— (500 2.0 p)	590	610	615	605
Marles	2310	2320	2375	2325
— 30 0/0	2875	2880	2845	2875
Meurchin	14045	....	14050	14010
— (5e)	2800	2800	2805	2795
Ostricourt	2335	2350	2356	2345
Thivencelles	755	753	760	750
Vicoigne-Nœux	26900	25600	25625	25475
Vicoigne (20e)	1295	1295	1300	1290

Banques et Valeurs diverses

	C. pr.	C. jour		C. pr.	C. jour
Cr. Nord	678	....	Sen-Ma.	765	761
Verl.-D.	1315	1315	F.St-Am	660	....
Devilder	1050	....	Tr. él. L.	620	....
G. Wes	5 d	....	Allart	490	....
Brouta	746	....	Pouill. L.	125	....
S.-St-Ar.	230	....	C. N.-Fr.	....	....
A. Free.	940	....	— 2 a.	465	....
Bische	4900	....	— 3 a.	....	....
Den.-An.	2075	2095	— 4 a.	....	....

Obligations et Emprunts

EMPR.	C. pr.	C. jour		C. pr.	C. jour
Nord 1892	487	....	Sucr. 94	515	....
— 1893	500	....	Flines	500	....
Arment.	501	....	Maries 98	510	....
Douai 91	495	....	Detric. 97	511	....
— 95	483	483	Viesigne	500	500
Roub. T.	40 50	....	DIVERS		
R.-T. p. 93	481	....	L. Allart	4 d	....
Roub. 93	495	....	Ch. Camb	346	346
Tourc. 03	178	....	Den.-An.	512	....
Tourc. 03	474	....	Eaux Du.	490 25	....
Valenc. 94	494 50	....	— Non.	488	....
MINES			Pouill. L.	402	....
Albi 93	515	....	Wes. 1-2	509	....
Béth. 77	458	....	— 3 e.	513	....
Dourg. 94	510	....	— 4 e.	515 25	....
Droc. 94	510	510	— 4 0 d	505	....

Cours Bourse [illegible]

29 décembre. — [illegible] 40 net; nom. 40; port [illegible] — Decauville, coupon n° [illegible] port. 16,200.

2 janvier 1906. — [illegible], coupon n° [illegible] net; nom. 12; port. 10,50. — Banque [illegible] et Cie, brut 15; net 14,40. — Léon [illegible] et Cie, coupon n° 31, brut 12,50 net; [illegible] port. 16,70. — Ciments Français [illegible] brut 10 net; nom. 3,50; port. [illegible] Régionale du Nord, brut 10; net 9,50.

10 janvier. — Ouirecourt, coupon n° [illegible] net 40.

BOURSE DE PARIS

du 29 décembre

[illegible]

Spectacles et Concerts de Lille

SAMEDI 30 DÉCEMBRE

Brasserie de l'Industrie. — A 8 h. 1/2, spectacle-concert.

Hall de l'« Épargne du Travail », 71, rue de Béthune. — Ouvert tous les jours de 9 h. à midi et de 1 à 7 h. Entrée libre. Exposition de Portraits. Nombreuses attractions. — Dimanches et fêtes, dans la Salle du Rire, entrée 0,50. La Grotte Merveilleuse et les Fontaines Lumineuses.

Brasserie Universelle, place du Théâtre. — Tous les jours Apéritif-Concert de 4 à 7 heures. Séance de Cinématographe de 8 heures 1/4 à minuit. (En semaine, Entrée Libre).

Cinéma gratis t. l. jours: Galeries Lilloises 32061

Théâtre de la Monnaie de Bruxelles. — *Les Huguenots*, grand opéra en 5 actes.

Cours et Conférences

Université de Lille. — Faculté des Sciences

Institut de Chimie, 102, r. Barthélemy-Delespaul (amphithéâtre de Chimie appliquée). — Samedi 30 décembre, à 11 h. matin, cours libre de M. Boulanger sur: « Les fermentations industrielles. Antiseptiques; microbes de l'air et des eaux. »

⁂

Institut de Mathématiques, 12, pl. Philippe Lebon. — Samedi 30 décembre, à 8 h. 1/4 soir: Cours public de Mécanique appliquée de M. Petot: « Voitures automobiles; Théorie du volant. »

Union Française de la Jeunesse

COURS DU SAMEDI

Cours d'Anglais (cours supér.), prof. M. Feron: A 7 h. soir, éc. r. des Poissonceaux. (Ouverture du cours le 14 janvier.) — Cours d'Anglais (jeunes filles), prof. M. Lahousse: A 7 h. soir, anc. Faculté, r. des Fleurs. — Cours de Mandoline (cours supér., jeunes filles), prof. M. Th. Leigre-Sapin: A 7 h. soir, éc. Michelet, r. Fabricy. — Cours de Solfège (cours supér., jeunes gens), prof. M. Th. Leigre-Sapin: A 8 h. soir, éc. Michelet, r. Fabricy. — Cours de Gymnastique, prof. M. Vanhuffel: A 8 h. soir, pl. Philippe de Girard. — Cours d'instruction militaire, prof. M. Vanhuffel: A 8 h. 1/2 soir, pl. Philippe de Girard. — Cours d'Espagnol (élément. et supér.), prof. M. Hacquin: A 9 h. 1/2 soir, éc. r. des Poissonceaux. — Cours de Sténographie Duployé (jeunes gens), prof. M. Demilise: A 8 h. 1/2 soir, éc. r. des Poissonceaux.

Groupe de Wazemmes

Cours de Sténographie (Prévost-Delaunay), prof. M. Poulet: A 8 h. soir, éc. Baggio, r. Racine, 5.

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale 96, LILLE.

Le Gérant: H. DELANGE.

ANNONCES LÉGALES

Cabinet de M. G. PETIT

LIQUIDATEUR

119, boulevard de la Liberté

LILLE

TÉLÉPHONE 1097

Par conventions en date du sept Décembre 1905, Monsieur et Madame SPILLEMAECKER ont cédé à Monsieur et Madame DEQUIDT, demeurant à Tourcoing, leur fonds de commerce de *Boulangerie*, situé, 151, rue de Marquette, à La Madeleine-lez-Lille.

Ensemble la clientèle et l'achalandage, le matériel et les marchandises dudit fonds, ainsi que le droit au bail des lieux servant à son exploitation.

Moyennant prix et conditions arrêtées entre les parties.

Pour les communications, s'adresser à M. Georges Petit, 119, Bd de la Liberté, à Lille, jusqu'au 12 Janvier 1906 inclus. 32066

Brasserie Coopérative

SAINTE-MARIE de RONCHIN

Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires de la Brasserie Coopérative Sainte-Marie de Ronchin (société anonyme en formation) sont invités à assister à la première réunion constitutive qui aura lieu le **Vendredi 29 décembre**, à 3 heures du soir, au futur siège social rue Lamblin, 10 au Petit-Ronchin pour:

Vérifier et reconnaître la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement et de nommer un ou plusieurs commissaires à l'effet de faire un rapport sur les apports et sur les avantages particuliers stipulés aux statuts. 304

Étude de Me BULTEAU, avoué à Lille, boulevard de la Liberté, 47.

Assistance judiciaire — Décision du 11 Juillet 1900

DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Lille, le 27 Octobre 1905, enregistré.

Il appert:

Que le divorce a été prononcé au profit de Mme Marie-Thérèse Vermeersch, ménagère, demeurant à Lille, rue de la Barre, 6.

Ayant pour avoué Me Bulteau.

A l'encontre de M. Léon-Louis Rommecourt, journalier, demeurant rue d'Eylau, 16.

Pour extrait publié en exécution d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal Civil de Lille, en date du vingt-six décembre 1905, enregistrée, conformément à l'art. 247 du Code Civil.

Pour extrait:

32070 (Signé) L. BULTEAU.

VENTES DIVERSES

Étude de Me S. GRUMBACH, gradué en droit, huissier à Roubaix.

VILLE de ROUBAIX

Rue de Bouvines, 107

VENTE PUBLIQUE et judiciaire

D'UN BEAU

MOBILIER

d'Estaminet et de Maison

comprenant notamment

Un comptoir-couvert en [illegible] avec un corps de pompe et [illegible] tuyaux, une étagère avec [illegible] tables en orme, chaises, un grand buffet-crédence, etc., etc.

Le **Jeudi 4 Janvier** [illegible] à neuf heures du matin, [illegible] HEDONCH, consommateur [illegible] sur à Roubaix, [illegible] cette vente.

AU COMPTANT

Occasion à saisir

Riche chambre à [illegible] cher. — Salle à manger [illegible] bureau, [illegible] [illegible] occasion.

123, rue Brûle-Maison, [illegible]